

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

PORTANT CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTÉRIM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°03/2023 du 24 juillet 2023 portant organisation des services départementaux,

Le Président du Conseil départemental,

Considérant que le poste de chef de service réussites éducatives et prospectives – direction de l'éducation et des collèges - pôle réussites citoyennes est vacant à compter du 1^{er} février 2024.

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux.

ARRÊTE :

Article 1 :

Monsieur Roberto Sperandio, attaché territorial, exercera les fonctions de chef du service réussites éducatives et prospectives par intérim à la direction de l'éducation et des collèges - pôle réussites citoyennes à compter du 1^{er} février 2024.

Article 2 :

Cet arrêté sera publié sur le site internet du Département.

Arras, le 27 février 2024
Pour le Président du Conseil départemental,



Signé électroniquement par
Caroline MEZIERE
Directrice des ressources humaines